L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Automne - 2020

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

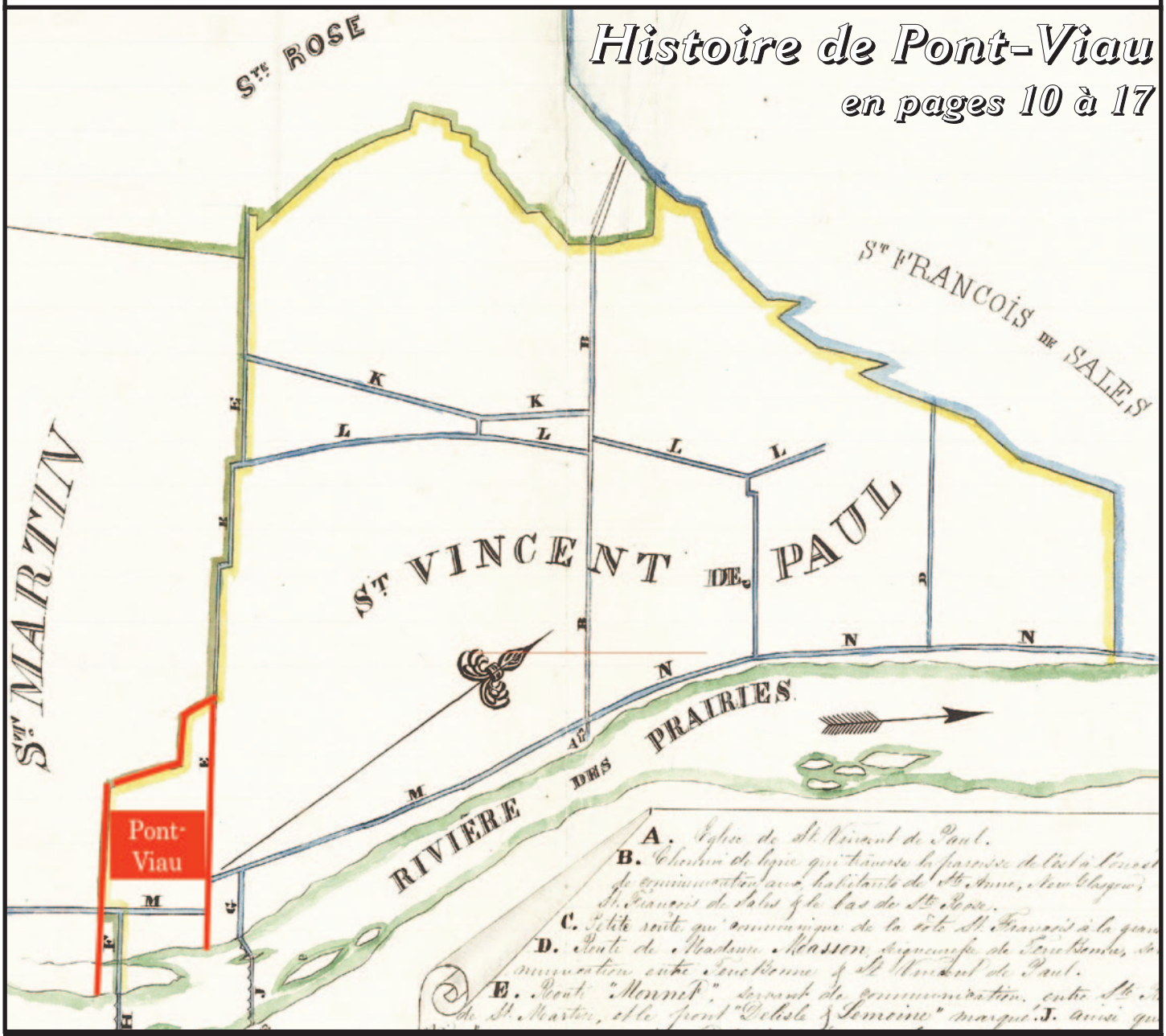

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités

Depuis près de six mois, nous vivons des moments difficiles en cette période de COVID-19. Ne perdons pas espoir, l'Association des employés retraités de la Ville de Laval (AERVL) pense à vous plus que jamais.

En juin dernier, nous avons perdu un fier collaborateur, monsieur Pierre Viau nous a quittés. Pierre Viau a été un fier bâtisseur de notre ville et de l'Association des employés retraités de la ville de Laval. Nous lui devons beaucoup. Merci Pierre pour avoir tracé ce chemin et repose en paix.

Au cours des dernières semaines, nous avons travaillé très fort en préparation de la relance de nos activités et ce, dans le respect des consignes de la Santé publique. Entre autres, nous planifions pour l'automne l'organisation d'une activité qui permettrait de rassembler nos membres au Centre de la Nature, plus d'information à venir par courriel et sur notre site Internet.

Nous avons également entrepris la refonte des règlements généraux de l'AERVL qui vous serons soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale annuelle. Pour ce qui est de tous les autres événements, suivez-nous sur notre page Facebook ou sur notre site internet pour les développements à venir.

À cause des mesures exceptionnelles liées à la COVID-19, l'AERVL n'a pas eu d'autres choix que de suspendre l'impression et la distribution papier de son bulletin L'Envol. Ainsi, les prochaines publications seront uniquement disponibles en format numérique sur nos différentes plateformes et envoyées par courriel.

Pour demeurer informés, nous vous invitons à nous fournir, si ce n'est déjà fait, votre adresse courriel (voir note 1) afin de mettre à jour la base de données de notre association. Vous serez alors inscrits dans notre liste d'envoi pour recevoir le bulletin L'Envol, ainsi que toute autre information. Inscrivez-vous en visitant notre site Internet http://aervl.com/ ou en nous envoyant un courriel à aervl@videotron.ca .

Report de l'Assemblée générale annuelle

Comme vous le savez déjà, l'Assemblée générale annuelle de l'association n'a pas eu lieu le 20 mai dernier. Toutefois, dès que la situation le permettra nous vous informerons de la date et du lieu du report de notre assemblée annuelle.

Soucieuse de votre santé et de votre bien-être, l'AERVL tient plus que jamais à garder le contact avec ses membres. Nous vous invitons à visiter régulièrement le site Internet http://aervl.com/ et à consulter notre page Facebook.

Pour nous rejoindre : aervl@videotron.ca ou (450) 661-3394

Remerciements

Je profite de l'occasion pour remercier le collègue retraité Denis Bertrand, auteur émérite de la chronique ***Nouvelles du Fonds***, un fier collaborateur de L'Envol depuis 2013. L'ami Denis a décidé de tirer sa révérence après 28 chroniques. Nous le remercions très sincèrement de la part de tous les membres de L'AERVL pour ses analyses et ses judicieux conseils.

Note 1 : *Votre adresse courriel, comme tous les renseignements personnels qui vous concernent, est conservée de façon sécuritaire. Votre adresse courriel sera utilisée exclusivement par l'AERVL afin de communiquer avec vous. Vous pouvez vous désabonner en tout temps.*

P.S.: Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. N'oubliez pas également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site internet au :
www.aervl.com et dans votre Envol.

Vous avez des questions pour nos chroniqueurs, faites-nous les parvenir par courriel : aervl@videotron.ca
ou par courrier : 3235, boul. Saint-Martin Est, bureau 214, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.

Aux 4 vents

Bienvenue

Michèle Bergeron, policière
Marc Boulay, policier
Alain Bourgeois, col bleu
Julie Durivage, col blanc
Gaston Forget, policier
Richard Imperatori, col bleu
Roger Janelle, policier
Isabelle Jolicoeur, cadre
Monique Labrecque, col blanc
Benoit Lavigueur, policier
Jean Marcotte, policier
Pierre Morneau, col bleu
Daniel Paré, col bleu
Luc Perreault, cadre
Fernand Patry, col blanc
Carole Veilleux, col blanc
Véronique Verbiest, col blanc

Décès

Yvan Blondeau, policier
André Brunelle, direction incendie
Denis Canuel, col blanc
Madeleine Charest, col blanc
Jean-Marie Godard, col bleu
Pierre Viau, direction
Danielle Whalen, col blanc

Nouvelles du Fonds

Denis Bertrand

Le début de la fin ?

Avons-nous assisté au début de la fin des attaques contre nos régimes de retraite ? Nous avons tous été soulagés par le jugement qu'a rendu le 9 juillet dernier le juge Benoit Moulin de la cour Supérieur. Ce dernier, au paragraphe 552 de son jugement relatif aux différents recours contre la Loi 15 « DÉCLARE inconstitutionnels, invalides et inopérants les articles 16 et 17 de la sous-section 2 «Retraités au 31 décembre 2013 » de la section III « Service antérieur au 1er janvier 2014 » du chapitre II « Restructuration des régimes de retraite établis par un organisme municipal » et de la dernière phrase « l'indexation de la rente des retraités au 31 décembre 2013 peut être suspendue conformément à la section III du chapitre II » du troisième alinéa de l'article 26 de la section I «Négociation », du chapitre IV « Processus de restructuration des régimes de retraite établis par un organisme municipal » de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

En français cela signifie que ***la suspension des clauses d'indexation*** concernant les retraités au 31 décembre 2013, soit ceux ayant commencé à recevoir une rente avant le 13 juin 2014 tel que défini par la loi, ***est en clair illégale***. Par contre, cela ne donne aucun droit à tous ceux qui auraient pris leur retraite à compter du 13 juin 2014. Donc dans le contexte propre à nos régimes de retraite, un employé ayant pris sa retraite le 1er juin 2014 retrouve ses droits ce qui n'est pas le cas d'un employé ayant pris sa retraite le 1er juillet 2014. L'explication fournie dans le jugement est qu'un employé encore actif au 13 juin 2014 peut, par l'entremise de ses représentants, espérer changer ses conditions de retraite dans le futur.

On voit bien que ce raisonnement est fallacieux, les conditions de retraite des employés actifs au sens de la Loi 15, n'ont jamais pu être modifiées pour rétablir l'indexation de leurs rentes dans les années qui ont suivi l'instauration de la Loi. Pour être équitable, en supposant que les employés actifs ont un réel pouvoir d'améliorer leurs régimes de retraite par la négociation dans le contexte social actuel, le jugement aurait dû étendre ce rétablissement de l'indexation à tous ceux qui ont pris leur retraite avant le 9 juillet 2020.

On doit s'attarder maintenant au paragraphe 554 du jugement qui spécifie que le juge « **demeure** saisi du dossier sur les demandes en réparation en faveur des retraités ». On se rappelle que les procédures entamées ont été scindées en deux. Le jugement sur la constitutionnalité de la Loi 15 et le cas échéant celui sur les paiements découlant d'un jugement favorable aux participants. C'est cette partie du litige qui fera l'objet d'un autre jugement qui statuera sur les sommes dues aux retraités en vertu du présent jugement.

C'est là où le bât blesse. Les parties pourront faire des représentations concernant les réparations dont pourront se prévaloir les retraités. Est-ce que les municipalités attendriront le juge en faisant valoir que la pandémie a durement affecté leurs finances et qu'un paiement rétroactif est impossible, seul un ajustement du niveau de rente, compte tenu de l'inflation constatée depuis la promulgation de la loi, serait possible. Et encore, cet ajustement serait-il complet ou partiel ?

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (579) 630-1411

http://www.aervl.com

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

On se rappelle que la suspension de l'indexation telle que présentée à l'assemblée annuelle du 21 novembre 2017 nous informait que la réduction du déficit s'élevait à 10,2 $ millions. Si le rétablissement complet de l'indexation était en vigueur, il entraînerait un déficit de la même valeur qui serait payé sur 15 ans par l'employeur. Ceci représenterait une somme annuelle d'environ 1 million soit 0,108 % du budget 2020 de la Ville de Laval, lequel s'élève à 921,4 millions de dollars. Personne de sensé ne croirait que c'est une charge déraisonnable pour les contribuables.

Il ne faut pas non plus oublier que les municipalités ou le procureur général du Québec peuvent porter le présent jugement en appel, ce qui retarderait d'autant un futur paiement. Normalement au moment où j'écris ces lignes le délai d'appel est dépassé, mais en raison de la pandémie, il semblerait que celui-ci, normalement de 30 jours a été prolongé. Nous vous tiendrons au courant de l'existence ou non d'un appel nous concernant.

Je me dois aussi de rappeler à tous que les clauses d'indexation des différents groupes d'employés ne sont pas identiques et que celles-ci ont évoluées à travers le temps. Il est donc possible que le rétablissement complet de l'indexation n'ait pas la même valeur monétaire pour tous.

Message d'intérêt public

Le Bureau du régime de rentes m'a indiqué, après la date de parution du numéro précédent de l'Envol, que le document intitulé: « Validation et mise à jour des renseignements à votre dossier de prestataire » sera distribué ultérieurement à certains retraités sur une base aléatoire. Afin d'assurer l'exactitude des paiements de rentes, il est important que chacune des personnes concernées complète ce document et le retourne au Bureau du régime de rentes. Je vous remercie de votre collaboration à cet effet.

État de santé du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval

Le rétablissement qui a marqué les marchés au cours du second trimestre a été aussi spectaculaire que leurs chutes du premier trimestre de 2020. J'ai donc établi le degré de capitalisation approximatif au 30 juin dernier à partir des données du 31 mars auxquelles j'ai ajouté le rendement médian de 1,4 % constaté dans l'univers des caisses de retraite de RBC pour le trimestre terminé le 30 juin 2020.

On s'aperçoit alors que le surplus envisagé au 31 décembre 2019, soit 29,6 $ millions, a été réduit à 16,8 $ millions, trois mois plus tard. Cette situation sans être idéale est fort viable et ne devrait pas justifier les jérémiades excessives de certains représentants de l'employeur. D'autant plus qu'un portefeuille d'action a fait environ 9 % entre le 30 juin et le 17 août. Nos régimes de retraite sont donc en bonne position pour affronter le futur.

Remerciements

Cette chronique est la 28e que l'Association des employés retraités de la Ville de Laval m'a permis d'écrire pour vous. Je les en remercie, je remercie aussi tous ceux qui ont communiqué avec moi pour me soumettre des idées ou me poser des questions concernant l'univers des régimes de retraite. Il est temps pour moi de céder la place à d'autres chroniqueurs qui sauront vous entretenir de sujets qui vous intéresseront tout autant que mes chroniques. Je demeure à la disposition de l'association pour commenter les futurs développements juridiques de notre dossier et répondre à des questions qui vous tiennent à cœur. Mon adresse de courriel est :
denisbertrand02@bell.net
et elle n'est utilisée que pour les retraités de la Ville de Laval. Ceci n'est pas un adieu, juste un au revoir et surtout n'oubliez jamais :
ensemble nous sommes plus forts !

Exprimez-vous et partagez vos passions !

Dans notre nouvelle chronique ***«Temps libre»***, nous souhaitons découvrir les talents et les passions des membres de l'AERVL ou de leurs proches.

Il y en a qui s'adonnent à des activités artistiques comme la peinture, l'aquarelle, la sculpture, la photo, la musique, la poésie, etc. D'autres collectionnent les timbres, les antiquités, les cartes de sports, les disques de vinyle, etc. Certaines et certains occupent une partie de leur temps libre à des sports ou des activités physiques ou à la gastronomie, l'artisanat, le jardinage, la chasse, la couture, etc. Il y a aussi celles et ceux qui consacrent leur temps libre au bénévolat et aux causes humanitaires.

Faites-nous parvenir par courriel, vos textes et vos photos ou faites-nous connaître les collègues dont les activités mériteraient d'être appréciées.

D'avance merci !

Voici notre adresse courriel : aervl@videotron.ca

La pyrogravure

Dans le cadre de cette toute nouvelle chronique, nous vous faisons découvrir le passe-temps de Ghislain Pilon, un retraité du Service des incendies depuis 2006. Il s'agit de la pyrogravure.

Outre la pyrogravure, Ghislain Pilon aime rendre service. Depuis août 2019, il fait du transport adapté. Ces derniers temps, il a pu transporter plusieurs patients atteints de la Covid 19. Bravo Ghislain pour votre engagement dans la société.

Si vous désirez en savoir plus sur l'art de la pyrogravure ou encore vous procurer une pièce de collection, vous pouvez rejoindre Ghislain Pilon par courriel : ghispilon@hotmail.com

Voici ce que dit Wikipédia sur la pyrogravure :
La pyrogravure, tout comme la sculpture, consiste à dessiner sur un objet en creusant sa surface. Ce système de gravure n'est pas destiné à transposer le résultat sur un autre support par encrage, mais à dessiner par une brûlure qui changera la couleur du support et le creusera. Comme pour la gravure, il désigne également la technique et le résultat obtenu.

La technique

Par ses moyens simples et ancestraux [réf. nécessaire], il est l'un des arts primitifs apte à la confection d'objets rituels ou usuels, car son support en bois n'a pas l'exigence de la planéité : calebasse, bois flotté, bouteille, vase, assiette.

À l'aide d'un fer à pyrograver ou d'un outil chauffé au rouge, le pyrograveur dessine sur le bois. Les formes apparaissent par l'action du feu sur le bois aux endroits voulus.

Aujourd'hui, l'emploi d'un fer électrique, à pannes de différentes formes et interchangeables, rend cette technique facile d'accès sans pour autant être réservée aux enfants. Dotés d'un ajustement de température réglable très précisément et d'embouts beaucoup plus fins, ces outils permettent d'atteindre un niveau de définition très élevé. La variation de chaleur permet également d'obtenir plusieurs niveaux de teintes sur le bois et de graver sur d'autres types de support plus sensibles comme le cuir, le liège et même le papier.

La pyrogravure est surtout employée dans la décoration; des objets en bois brut, souvent tournés, et de différentes formes sont disponibles pour les amateurs. On peut aussi trouver des pyrogravures sur cuir. Il est possible d'accommoder celle-ci de couleurs réalisées par émaillage à froid.
Source : Wikipedia

Photo panoramique du Centre de la nature de Laval

C'est un montage de 6 photos assemblées avec le programme Kolor Autopano Pro 4.2. Les photos ont été prises en juin 2011 avec un appareil Nikon D300.

Données techniques

Objectif 15-30 MM ajustée à 24 MM, ISO 200, Ouverture F/25, Vitesse 1/30 sec. Trépied et tête panoramique.

Procédures

Le trépied est mis à niveau sur les 3 axes. Partie la plus IMPORTANTE, sinon le résultat est très décevant. La caméra est montée en position portrait sur la tête PANO et ajustée pour que le CENTRE de la lentille soit au CENTRE de rotation du trépied. Ensuite, vérifier le niveau de la caméra, étape importante.

Préparation à la prise des images

Ajuster sur la tête le nombre de degrés de rotation pour la session. J'ai décidé que 6 images dans ce cas-ci donneraient un bon résultat. Donc 360 degrés divisés par 6 me donnent 60 degrés, soit le déplacement requis pour un assemblage final.

Ajustement de la caméra

La caméra est ajustée en mode MANUEL. Le foyer est à l'infini, faire un tour complet en regardant dans le viseur pour s'assurer que le résultat correspond à nos attentes. Dans la caméra, ajuster le délai d'attente de 3 secondes pour permettre la stabilisation des vibrations causée par le déclenchement du miroir. La prise de vue doit absolument être activée par une télécommande.

Le pire est fait. C'est long, mais c'est nécessaire.

Action

Pointer la caméra vers la première image, activer la prise, tourner la tête pour 60 degrés, recommencer pour la 2em prise et ainsi jusqu'à la fin. Premier travail terminé. À la maison, compléter le montage PANO avec le programme autopano pro.

Ça semble compliqué… Ça demande un travail minutieux. Le plaisir est dans le résultat.

Cependant, vous pouvez faire votre propre expérience avec soit : iPhone, iPod ou iPad et aussi avec un Android.

Activer l'icône de l'appareil photo, il y a plusieurs icônes qui apparaissent, soit Vidéo, Photo, etc., et Pano. Selectionner Pano et commencer le Pano en s'assurant que la ligne Horizon soit respectée rigoureusement. Pivoter lentement pour environ 180 degrés. Regarder le résultat. Amusez-vous bien…

Si la photo panoramique vous intéresse, je suis disponible pour vous guider.

Jacques Bouchard

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Date : _____

Nom : _____ Prénom _____

Nouvelle adresse : _____

(appartement) (no. civique) (rue)

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____ - _____ Poste : _____

Adresse courriel : _____ l'adresse courriel est importante pour nos communications futures

Ancien Service : _____ No. d'employé : _____

Groupe d'employés (cadre, col bleu, col blanc, etc.) _____

Note : Toutes les informations sont pour l'usage de l'AERVL seulement et ne seront transmises à aucun autre organisme.

Nous faire parvenir vos informations
Par courriel : aervl@videotron.ca
Par la poste :

Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310, des Châteaux, Laval, Québec H7V 0B8

Découpez

Aux membres de l'AERVL

GPL assurance vous offre un programme d'assurance automobile et habitation, comprenant gratuitement le programme d'assistance ALADIN.

Voici quelques inclusions de ce programme :

- L'assistance juridique par téléphone (pour vos questions d'ordre légal)

- L'assistance téléphonique pour le support émotif (lorsque vous traversez une période difficile)

- L'assistance à domicile (soins infirmiers, aide ménagère, répit aux proches aidants)

- Le référencement de fournisseurs fiables, en plus de rabais avantageux

De plus, bénéficiez d'avantages additionnels si vous assurez votre habitation et votre automobile :

- L'assistance routière et l'assistance conseils automobiles

- La planification de voyage

Appelez-nous pour une soumission sans obligation en mentionnant que vous faites partie de l'AERVL dès aujourd'hui au 450-978-4446.

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Une projection laser urbaine sur 55 soirs consécutifs pour marquer le décompte renouvelé à un an de la Finale des Jeux du Québec

Le 23 juillet dernier, le Comité organisateur de la 55e Finale des Jeux du Québec — Laval 2020 a souligné au Cosmodôme la première d'une série de cinquante-cinq projections laser consécutives qui viendront animer la façade d'une vingtaine d'édifices partenaires de la Finale aux quatre coins de la ville. Sur une période de deux heures chaque soir, piétons et automobilistes pourront s'émerveiller devant des athlètes géants en action qui leur rappelleront que, dans un an, soit du 23 au 31 juillet 2021, Laval accueillera sur son territoire la plus importante manifestation sportive québécoise dédiée aux jeunes de 12 à 17 ans.

Pour connaître les calendriers hebdomadaires de projections jusqu'au 15 septembre, suivez la page Facebook de la 55e Finale des Jeux du Québec – Laval 2020.

Sondage quels sujets vous intéressent ?

Compétitions sportives, évolution du jeune athlète, équilibre de vie de l'athlète et ses parents, parcours de nos ambassadeurs, opportunités de bénévolat, legs des Jeux pour la ville, l'événement en préparation, développement durable, rétrospective du passage des Jeux à Laval il y a 30 ans en 1991, etc.

Il y a un nombre infini de sujets à propos de la 55e Finale des Jeux du Québec que nous pouvons aborder au cours de la prochaine année. Nous souhaitons bien les cibler selon vos intérêts. Nous vous invitons à nous les partager à l'adresse suivante :
https://fr.surveymonkey.com/r/H9VFKTG

Pour devenir bénévole

https://laval2020.jeuxduquebec.com/fr/page/devenir_benevole.html

NDLR : L'Association des employés retraités de la Ville de Laval participe activement au succès de cette 55e Finale des Jeux du Québec - Laval 2020 avec une représentation au sein du conseil d'administration du comité hôte, ainsi que l'engagement bénévole de plusieurs retraités de notre association.

La Maison des Jeux du Québec - Vimont Toyota
955, avenue de Bois-de-Boulogne, bureau 120, Laval
450 239-2020
info@2020.jeuxduquebec.com

Maison de Soins Palliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison de Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants: l'accueil des proches et des visiteurs - les soins et l'accompagnement - la cuisine - secrétariat/administration - entretien intérieur/extérieur - collectes de fonds, etc.

Vous désirez participer à notre mission et faire partie de notre belle équipe, alors nous vous invitons à nous contacter et à venir visiter la Maison à l'adresse suivante:

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Télécopieur : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

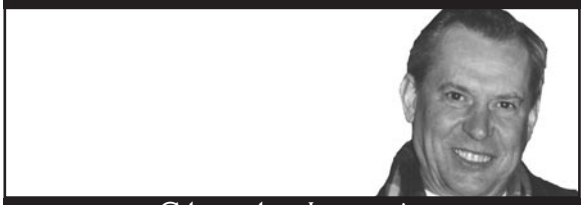

Claude Lavoie

Pont-Viau

Introduction

L'histoire de l'ancienne municipalité de Pont-Viau succède à celle de Duvernay puisque ce territoire en fit partie entre 1743 et 1926, soit pendant 183 ans. Je rappelle que Duvernay se nommait autrefois Municipalité de paroisse Saint-Vincent-de-Paul et qu'en 1952 elle modifia son appellation pour éviter la confusion avec la nouvelle Ville de Saint-Vincent-de-Paul. Pour écrire l'histoire de Pont-Viau, j'ai consulté les procès-verbaux de cette ancienne municipalité de l'île Jésus, le texte de l'historien André Dionne, Bibliothèque Archives Nationales du Québec, Ancestry.ca et divers autres documents.

Les règles de sécurité concernant la Covid-19 ne m'ont pas permis de me rendre au Archives de Laval. Ainsi, je n'ai pu effectuer de recherches dans les procès-verbaux de Pont-Viau pour les années 1926 à 1950. J'ai tenté de combler ce vide de diverses manières. Heureusement que sur le site internet de Laval, les procès-verbaux des années 1950 à 1965 étaient disponibles.

Pont-Viau avant 1926

Tel que mentionné à plusieurs reprises dans l'Envol, la vigueur des rapides de la rivière des Prairies entre l'île de la Visitation et l'île Bizard constituait un obstacle quasi infranchissable. Ainsi, dans la partie sud de l'île Jésus, le développement territorial s'effectua plus lentement que dans sa partie nord jusqu'à la construction des ponts. Pont-Viau, ce petit secteur de l'extrémité sud-ouest de la municipalité de paroisse Saint-Vincent-de-Paul, devint important à la fin du régime seigneurial, c'est-à-dire à partir de 1843. Le Séminaire de Québec, dernier seigneur de l'île Jésus, possédait quelques propriétés dont le moulin du Crochet situé plus à l'ouest sur la rivière des Prairies. En 1847, le Séminaire de Québec apprend qu'une entreprise privée va construire le pont des Anges (voir Envol septembre 2019) pour relier l'île de la Visitation et l'île Jésus. Ce nouveau pont incitera les cultivateurs des environs à aller faire moudre leurs grains au Sault-au-Récollet plutôt qu'au moulin du Crochet. Le Séminaire de Québec demande

alors à un agriculteur de Saint-Martin, Pierre Viau, de construire un pont reliant la montée de l'île Jésus allant vers Sainte-Rose avec celle qui mène au Sault-au-Récollet sur l'île de Montréal. Vers 1880, les raquetteurs du Montréal Club se rendaient au Sault-au-Récollet en empruntant un sentier au bout duquel se trouvait l'auberge Lajeunesse. Ce sentier devint par la suite le chemin du Sault-au-Récollet. Lorsqu'en 1912 une ligne de tramways y fut construite jusqu'à Ahuntsic, elle fut rebaptisée : rue Lajeunesse.

Pour construire ce pont en bois, Pierre Viau s'associe avec Louis Lahaise et Joseph Brien dit Desrochers. Ouvert à la circulation en 1850, ce pont fut baptisé Jean Veau tel que le confirme le plan de 1862 de l'arpenteur géomètre François-Joseph-Victor Regnaud (1799-1872), le procès-verbal de bornage à la requête de Fabien Vinet (BANQ Vieux-Montréal CA601, S58,SS1,D176) ainsi que le procès-verbal du Grand voyer (BANQ Vieux-Montréal CA601,S58,SS1,D23). Ce plan de l'arpenteur Regnaud montre également le tracé du chemin macadamisé de l'île Jésus qui sera détaillé un peu plus loin.

Qui était ce Jean Veau ? L'aveu de dénombrement de 1731 de l'île de Montréal indique la présence d'une famille Veau à la Côte Vertu. Le registre des mariages de la paroisse de Saint-Laurent contient aussi des informations sur la famille Veau. Il existe également un autre pont Jean Veau à Saint-Canut soulevant l'hypothèse que cet individu était un constructeur de pont. On imagine facilement qu'une confusion survint entre Veau et Viau, faisant en sorte qu'on identifie aujourd'hui le pont avec le patronyme Viau.

Une douzaine d'années plus tard, vers 1862, le pont Viau est vendu à la Compagnie des chemins de péage de l'île Jésus qui l'opère pendant cinquante ans. Le 25 janvier 1912, le gouvernement du Québec l'achète pour 140 000 $ ainsi que le pont Lachapelle et leurs chemins macadamisés afférents. Pour le pont Viau, ces chemins concernent : un chemin partant du susdit pont du côté nord, allant vers la rivière Jésus au village de Sainte-Rose, avec un embranchement depuis le susdit pont Viau jusqu'au chemin appelé "La montée du moulin du crochet" dans la paroisse de Saint-Martin et un autre embranchement s'étendant du susdit

pont Viau jusqu'à l'extrémité ouest du village de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, soit jusqu'au chemin de péage de Terrebonne appartenant à la succession Masson. La « Compagnie des chemins de péage de l'île Jésus » appartenait à l'archidiocèse de Montréal sous le règne de monseigneur Paul Bruchesi. Le gouvernement du Québec était dirigé par le premier ministre Lomer Gouin et Louis-Alexandre Taschereau dirigeait l'important ministère des travaux publics. C'est en son honneur que la montée Sainte-Rose devint le boulevard Taschereau rebaptisé plus tard, boulevard des Laurentides.

Lorsque le tramway se rend à Ahuntsic en 1912, on parle du village de Pont-Viau. Lorsque la paroisse Saint-Christophe est créée en 1915, on parle du village Saint-Christophe-de-Pont-Viau. Ce lieu de villégiature comprend environ 35 maisons, un bureau de poste et quelques commerces qui offrent leurs services et leurs produits tels l'hôtel Vinet, l'hôtel Monette et le magasin général de Jean-Baptiste Primeau. Une plage populaire existe à l'endroit du Commodore yatch club. En 1916, l'arpenteur géomètre Gabriel Hurtubise mentionne dans l'un de ses plans l'existence à Pont-Viau des rues Albina, Berri, Corinne, Douray, Demers, Grenon, Legault, Saint-André, Saint-Denis et Saint-Hubert. À cette époque, le personnage le plus important de l'endroit est probablement Eusèbe Labelle (1848-1924) qui s'installe en 1883 près du pont Viau et ouvre une importante manufacture de voiture hippomobile Victoria et Brougham.

Victoria

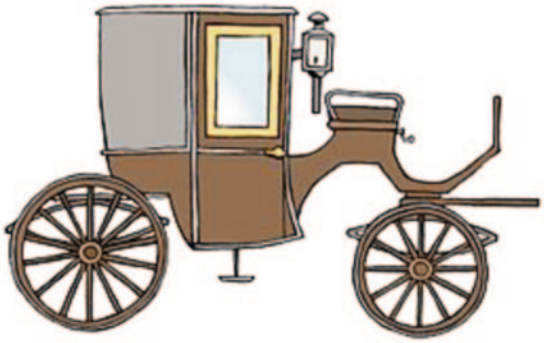

Brougham

En 1907, un incendie détruit sa maison et sa manufacture. La Presse du 14 février 1907 rapporte l'événement en montrant un dessin de l'endroit.

INCENDIE AU PONT VIAU

L'important établissement de M. E. Labelle, voiturier, et deux maisons, sont détruits, ce matin. Pertes de $40,000.

Ruines de la manufacture de M. Eusèbe La belle, voiturier, incendiée ce matin, à St Vincent de Paul.

Eusèbe Labelle reconstruit sa maison et sa manufacture au même endroit et fort probablement que la rue Saint-Eusèbe commémore cet homme et l'endroit de la manufacture. Il fut également commissaire scolaire en compagnie d'Emery Prévost, Louis Roger, Joseph Prévost et Elio Dubuc. Tel qu'on le voit la photo suivante, le Marigot était traversé par la Montée Major, la Montée Sainte-Rose et la rue Saint-Hubert.

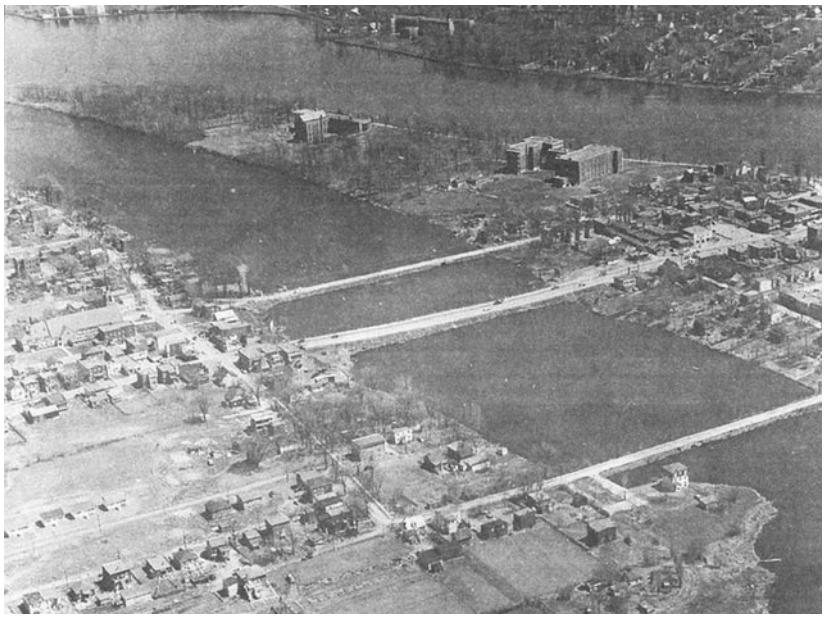

En 1887, le pont Viau est reconstruit en acier par la compagnie Dominion Bridge. À la suite de la construction du barrage hydroélectrique de Saint-Vincent-de-Paul vers 1930, l'ingénieur et entrepreneur Marius Dufresne (1883-1945) fut chargé de construire un nouveau pont en béton, un peu plus à l'ouest.

Je rappelle que Marius Dufresne décéda en 1945 à la suite d'un accident de travail survenu lors de la construction du pont de Sainte-Rose qui porte aujourd'hui son nom. Le Devoir du 6 mai 1930 rapporte que plusieurs personnes souhaitaient voir le nouveau pont Viau construit à la tête de la rue Berri ou de la rue Saint-Laurent de manière à éliminer une grande courbe étroite qui causait des embouteillages à cette époque. Le pont Viau fut rénové en 1962, élargi en 1993 et son tablier remplacé par de l'acier en 2010.

Les procès-verbaux de la municipalité de paroisse Saint-Vincent-de-Paul mentionnent que beaucoup de Montréalais fréquentaient la péninsule située à la sortie du pont Viau pour s'y rafraichir en été. Cette municipalité embauche des « constables » temporaires pour y faire régner l'ordre. Le journal Album Universel de 1903, à la page 5 donne une idée du genre de désordre : « des baigneurs des deux sexes, adultes et sans pudeur, étalent leur nudité aux yeux des riverains de l'endroit et des personnes qui traversent le pont Viau… »

En ce qui concerne l'instruction des enfants, on sait que ce fut toujours une priorité à Saint-Vincent-de-Paul. Aussi, dès 1896, Eulalie Coté enseigne dans une maison située à l'angle des rues Lahaie et Levesque. Vers 1920, on construit l'école Saint-Albert au 5, rue Lahaie.

En 1915, monseigneur Paul Bruchési (1855-1939) autorise la création de la paroisse Saint-Christophe. Il avait choisi ce saint pour qu'il veille sur les nombreux automobilistes qui circulent sur le boulevard Taschereau. La première église, la sacristie et le presbytère furent construits en 1916 sur un terrain offert par la compagnie Pont-Viau Limitée fondée en 1913.

Une salle paroissiale s'ajoute en 1936 et on agrandit le presbytère en 1947. Le projet de construire une nouvelle église naît au début de 1950 et deux ans plus tard, monseigneur Paul-Émile Léger la bénit. Le journal Le Devoir du 30 juillet 1928 rapporte qu'une cérémonie de bénédiction des automobiles s'est tenue à Saint-Christophe-de-Pont-Viau. Plusieurs centaines de véhicules reçurent la bénédiction du curé Avila Derome. Cette cérémonie s'est répétée à quelques reprises et l'article du journal conclut sur le vœu que l'endroit devienne un lieu de pèlerinage dédié à saint Christophe. Le 21 juillet 1940, une autre cérémonie animée par le curé Albert Charbonneau et monseigneur Conrad Chaumont dévoile un monument commémorant saint Christophe. Comment ce saint est-il devenu le patron des voyageurs ? Christophe de Lycie était un géant qui traversait sur ses épaules les voyageurs à travers un torrent impétueux. Un jour, il transporte un petit enfant dont le poids considérable l'étonne. Il questionne l'enfant à ce sujet et ce dernier, n'était nul autre que le Christ, lui répond : « en me portant, c'est le monde entier que tu as porté ». En 1969, le Pape Paul VI supprima cette fête religieuse car un doute existe sur la réalité de cette légende.

En 1921, l'assemblée des évêques du Québec décide de construire un séminaire pour la formation des prêtres missionnaires et le site de la presqu'île située près du pont Viau est choisi. La Société de l'Épiscopat achète de la succession du juge Desnoyer un terrain de vingt arpents pour 20 000 $ ainsi que le terrain voisin appartenant à Joseph Chaput pour 6 000 $. La construction du séminaire Saint-François-Xavier débute rapidement et les travaux se terminent deux ans plus tard. Le 11 septembre 1925, les premiers missionnaires partent pour la Chine. En 1929, une chapelle située à l'arrière du bâtiment s'ajoute et un agrandissement survient en 1952. En 1924, les sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception construisent un couvent juste à coté du séminaire Saint-François-Xavier. Le bâtiment est agrandi à plusieurs reprises et il sert aujourd'hui de résidence pour les religieuses retraitées et le musée Délia-Tétreault.

À partir de 1893, les résidents du secteur de Pont-Viau demandent davantage de services à la municipalité de paroisse Saint-Vincent-de-Paul notamment des trottoirs, un aqueduc et des égouts.

Fondation de Pont-Viau en 1926

En 1920, les citoyens entreprennent des démarches afin que Pont-Viau devienne une municipalité distincte de Saint-Vincent-de-Paul. Une deuxième demande effectuée quelques années plus tard obtient le succès espéré. Le 6 avril 1926, par une proclamation du lieutenant-gouverneur du Québec, la municipalité de Pont-Viau voit le jour. Le premier maire fut Hector Hamel, un commerçant qui possède un service d'autobus ainsi qu'un clos de bois et de charbon.

Le 15 février 1927, cinquante-trois résidents demandent la construction d'un aqueduc. Dans la partie sud de Pont-Viau, il existe un petit réseau d'aqueduc appartenant à J .A. Primeau. Comme ce dernier accepte de collaborer avec la municipalité, le conseil municipal amorce alors des négociations pour se relier à celui de Laval-des-Rapides. Cependant, la même année, Montreal Island Power signifie son intention de construire un barrage hydroélectrique sur la rivière des Prairies qui aura comme conséquence d'inonder les terrains situés aux abords du bras d'eau Marigot. Les lots concernés sont acquis par la Montreal Island Power et leurs anciens propriétaires s'installent plus au nord.

Le 29 mai 1929, La Presse nous apprend qu'Hector Hamel est réélu par acclamation à la mairie avec les conseillers Ovila Jubinville, Gédéas Therrien et Oliva Lajeunesse. Après Hector Hamel, se succèdent à la mairie Edmond Lahaie (1930 à 1932), l'épicier Côme Cantin (1932 à 1942), le marchand de bois Rosario Goineau (1942 à 1950), le notaire Rosaire Gauthier (1950 à 1962), le garagiste Roger Provost (1962 à 1965) et l'avocat Jacques Tétreault (1965). Voici un aperçu de leur histoire.

Edmond Lahaie (1872-1932) est le fils du cultivateur Edmond Lahaie et de Philomène Sarrazin. Il épouse en 1894, Amanda Michaud avec qui il a deux fils. Malheureusement, il décède subitement en 1932. En 1931, il avait été réélu avec une majorité de 29 voix sur le candidat Joseph Dagenais. La rue Lahaie commémore son nom.

Côme Cantin (1887-1974), propriétaire de l'épicerie située au 1 Saint-Eusèbe à Pont-Viau fut maire de Pont-Viau de 1932 à 1942. Avec son épouse Marie-Eva Leblanc, il fut le père de huit enfants. Côme Cantin siégea comme marguillier et commissaire scolaire.

Rosario Goineau (1899-1954) est le fils d'Alphonse Goineau et de Rose Martel d'Iberville. Le 24 mai 1932, il épouse Lisette Boulais et s'installe comme marchand de bois à Farnham. Vers 1938, il arrive à Pont-Viau et ouvre un commerce de bois sous la marque de commerce Goineau et Bousquet au 164 boulevard Taschereau. Ce commerce fut détruit par un incendie en 1976. En 1939, Rosario Goineau fut élu par acclamation. Rosaire Gauthier (1913-2001) fils du cultivateur Aldéric Gauthier et de Béatrice Ouimet. Devenu notaire en 1941, il ouvre un bureau à Pont-Viau l'année suivante.

Il devient secrétaire de la Ville de Pont-Viau et siège comme commissaire scolaire pendant plusieurs années. Le 25 janvier 1942, il épouse Madeleine Vanier, fille d'Émile Vanier de Saint-Martin.

Roger Provost (1918-1991), fils d'Honorius Provost et Éva Desrochers de Montréal. Il étudie la mécanique automobile et devient propriétaire de deux entreprises. En 1950, il s'installe avec sa famille à Pont-Viau et devient conseiller municipal au sein de l'équipe du maire Rosaire Gauthier en 1957. Il succède à ce dernier en 1962. En 1937, il épouse Fernande Saulnier avec qui il devient le père de neuf enfants. Le couple demeurait au 17 rue Cousineau à Pont-Viau. Au début de l'année 1965, il accepte de laisser sa place à l'avocat Tétreault pour mener la stratégie unioniste contre la fusion des quatorze municipalités de l'île Jésus.

Jacques Tétreault (1929-2018) fut maire de Pont-Viau pendant quelques mois en 1965. Cet époux de Lise Desrosiers eut quatre enfants. Il devint le premier maire élu de Laval et il occupa ce poste jusqu'en 1973. En 1988, il fut élu député pour le parti conservateur dans le comté fédéral Laval-des-Rapides. Il se retira de la vie politique active en 1993.

Pont-Viau et l'anecdote Casimirville

Dans les années 1940, un feuilleton radiophonique Nazaire et Barnabé mettait en vedette Ovila Légaré (1901-1978) et Georges Bouvier (1904-1991). Ces derniers racontaient sur un ton humoristique la vie d'un groupe de Montréalais qui venaient de déménager en Abitibi pour s'établir dans un petit village baptisé Casimirville. Ce feuilleton fort populaire donna naissance à l'anecdote suivante.

En 1927, le tramway de Montréal se rendait à Ahuntsic et plusieurs Montréalais traversaient le pont Viau pour visiter l'endroit. Lorsque Rosario Goineau arriva à Pont-Viau vers 1938, il achèta des terrains qu'il lotissait en petits emplacements (32 pieds X 72 pieds) qu'il vendait 100 $ l'unité à des personnes possédant un faible revenu. Les acquéreurs bâtirent leur maison avec des boîtes de bois ayant servies à transporter des oranges et des boîtes de bois francs utilisées dans la « Guerre 1914-1919 » pour le transport des obus. Empilées les unes sur les autres comme des blocs de béton, ces boîtes ont produits des maisons très solides. On les recouvrait par la suite avec du papier-brique mais l'apparence architecturale laissait à désirer. L'agglomération de ces maisons formait une espèce de rectangle borné au nord par la rue Ouimet, au sud par la rue Proulx, à l'ouest par le boulevard des Laurentides et à l'est par la rue Goineau. ***L'anecdote*** concerne le fait qu'un chauffeur d'autobus de la Provincial Transport criait Casimirville à chaque fois qu'il s'arrêtait à l'arrêt concerné. Si son humour déclenchait le rire de certains, il n'était pas apprécié par les résidents de ce quadrilatère. Une plainte fut portée à la compagnie d'autobus et le chauffeur perdit son emploi.

La police surveille les ponts

En 1940, la Police Provinciale ouvre un poste de police aux abords des huit ponts qui ceinturent l'île de Montréal dont celui de Pont-Viau. Le bâtiment qui était érigé sur le coté ouest du boulevard des Laurentides. L'un des policiers motards (on disait spotter à l'époque) assigné à ce poste était feu Joseph Thibault, grand-père du gardien de but Jocelyn Thibault.

Éphémérides de Pont-Viau entre 1950 et 1965

Vers 1950, la population augmente à Pont-Viau et le développement domiciliaire s'accroit sous le règne du maire Goineau. Le 10 mai 1947, Pont Viau devient une ville et ceci lui permet d'intégrer une partie du territoire de Saint-Martin sur lequel vit quarante-huit familles.

1949 : Embauche de Georges Dalpé comme chef de police. Georges Dalpé était auparavant un policier à Saint-Jean d'Iberville. La présence d'une école militaire à cet endroit lui avait permis d'acquérir une grande expérience dans les problèmes survenant dans les bars et les hôtels. À Pont-Viau, cette expérience lui était fort utile car plusieurs hôtels existaient sur le territoire. Il faut aussi se rappeler qu'à cette époque, chaque établissement possédait un « bouncer » qui faisait régner l'ordre parmi les clients. Certains bagarreurs aimaient bien « essayer le bouncer » et il survenait régulièrement des batailles dans ces endroits. La police intervenait régulièrement à ces endroits, surtout les fins de semaine. La petite histoire raconte que le chef Dalpé choisissait ses policiers pour faire face à cette situation. On lira par la suite que ce fut un homme dévoué. La carrière policière de Georges Dalpé s'est déroulée sur 31 ans, soit de 1944 à 1975. Suite à la fusion lavalloise, il fut nommé inspecteur-chef et officier commandant du poste 10, à Pont-Viau.

1950 : Le 6 juin, les élus se réunissent à l'hôtel de ville située au 8, rue Grenon. On se trouve alors sous le règne du maire Gauthier assisté des échevins Flavien Fortin, Donat Lavergne, Charlemagne Sarrazin, Antonio Gianchetti, Pierre Sevigny et Paul. A. Therrien. Bernard Langevin agit comme secrétaire et trésorier.

Le chef de police, Georges Dalpé, accepte de loger gratuitement au deuxième étage de l'édifice, de baisser son salaire de 40 $ par semaine et de s'occuper du chauffage de l'hôtel de ville. Il s'occupera aussi de l'inspection des champs de blé d'inde et des mauvaises herbes. D. Busby devient surintendant de la voirie. Une partie des terres d'Auguste Van Tieghem (Note : famille belge arrivée au Québec vers 1930) est subdivisée pour un développement domiciliaire sur les rues Cousineau et Tourangeau. Une demande est adressée à Québec pour installer un feu de circulation à l'intersection des boulevards Taschereau et Lévesque. Pont-Viau cherche des solutions pour le manque en eau potable. On adresse une demande à Montréal pour se relier à leur réseau d'aqueduc. Suite au refus, on confie le mandat à la firme de Charles-Édouard Gravel et on procède à l'achat d'un terrain de 234 X 260 pieds des Sœurs de l'Immaculée-Conception situé entre la rue Saint-Hubert et la rue Saint-Eusèbe.

1951 : La compagnie Rica biscuit s'installe au 385, Saint-Hubert et elle opère à cet endroit jusqu'en 1959 où elle déménage à Lachine et ferme ses portes en 1973. Plusieurs petits commerces offrent leurs services ou marchandises à Pont-Viau : le nettoyeur Luxor du 250, Taschereau, la lingerie G.A. Barrette du 48, Taschereau, le magasin de journaux et de nouveautés Charbonneau du 65, rue Berri, l'épicier A. Fournier du 422, la pharmacie Rochon du 58, Taschereau et bien d'autres.

1952 : On structure davantage le service de police et d'incendies. Le chef Dalpé reçoit une augmentation de 2,50 $ par semaine et il a droit à deux semaines de vacances et une journée de congé par semaine, à sa discrétion. On embauche les « constables » Jean-Paul Grenier, Armand Sicard et Urgel Roger. On nomme des pompiers volontaires : Arthur Levesque, Roger Demers, Marcel Dufresne, René Patenaude. Roland Ethier. Jean R. Gauthier agit comme sous-chef des pompiers volontaires. On embauche à la voirie Aristide Bergeron et Marcel Ducharme avec un salaire de 45 $ pour une semaine de 44 heures. Le surintendant Alphonse Auclair gagne 55 $ par semaine. Selon la Gazette Officielle, la Fonderie Pont-Viau voit le jour le 8 juillet au 60, rue Saint-Hubert. Cette entreprise procure beaucoup de travail aux résidents mais les conditions de travail sont exécrables. Le journal « Le monde ouvrier » publie un article titré « J'ai vu l'enfer », dont voici un extrait : « il n'y a pas de plancher, on est directement sur la terre, plutôt un bon pouce de suie. Pour l'hiver, il n'y a pas de fournaise; on emplit de charbon un tonneau vide et on y met le feu. Pas de douche non plus, plutôt un grand bassin d'eau froide et un simple robinet. » La Fonderie Pont-Viau ferme ses porte vers 1970 et le 27 janvier 1971, la propriété est vendue à l'encan pour non paiement de l'impôt sur le revenu.

1953 : Pont-Viau demande à la Commission de transport de Montréal d'amener le tramway dans la cité. Quarante-quatre ans plus tard, en 2007, on inaugure le terminus de métro Cartier. On ouvre la « cour du recorder » ancien nom de la cour municipale. L'avocat André Ducharme devient le procureur de Pont-Viau. Georges Dalpé, Jean-Paul Grenier et Armand Sicard ajoutent à leurs tâches la fonction de huissier et obtiennent une augmentation de salaire de 1 $ l'heure. On projette l'élargissement du boulevard Taschereau et la formation d'un service d'incendie. L'usine de filtration débute ses opérations et Wilfrid Drasse est embauché comme opérateur ainsi que Léo Primeau comme gardien de nuit. Une demande est adressée à Me Édouard Rivard, gérant général de la Commission des liqueurs, pour ouvrir une succursale dans l'édifice commercial de Lucien Corbeil, situé près du pont Viau.

1954 : Les entreprises Riverside holding, Forest Lawn et Ponmar 20th construisent des maisons dans la partie nord-est de Pont-Viau; situation qui donnera lieu à l'ouverture des rues Alexandre et Goineau. On construit également un chemin temporaire entre la rue Tourangeau et la rue des Écores pour permettre la circulation automobile vers l'est, le temps d'exécuter les travaux d'égouts sur le boulevard Lévesque. Ce chemin deviendra permanent. Bruno Grenier devient le premier juge de la municipalité. Pont-Viau demande la collaboration de Saint-Martin, Saint-Elzéar pour modifier le nom du boulevard Taschereau pour celui de boulevard des Laurentides. Cette appellation devient officielle le 1er janvier 1955.

1955 : Wilfrid Gervais demande un permis pour ouvrir un poste de gazoline. Ce garage Shell ouvrit ses portes au 200, boulevard des Laurentides et ce commerce obtint plusieurs années plus tard, le contrat de remorquage des véhicules accidentés. Ainsi les policiers patrouilleurs utilisaient le terme Shell 200 pour demander l'envoi d'une remorqueuse sur une scène d'accident. En 1970, je suis devenu policier à Laval et je portais le matricule 200. Les retraités Jacques Champagne, Jacques Arsenault et bien d'autres aimaient me taquiner en m'attribuant le sobriquet Shell 200. La municipalité de Pont-Viau fournit de l'eau potable à Duvernay et planifie l'agrandissement de son usine de traitement. Ce sont les policiers qui installent les enseignes d'arrêt obligatoire. La formation des policiers et des pompiers débute. Georges Dalpé et Alphonse Auclair s'inscrivent à un cours de pompier dispensé par le Service des incendies de Montréal. Pont-Viau engage H.J. Maranda pour la formation des policiers. Les aspirants policiers doivent passer un examen médical.

1956 : Pont-Viau planifie la construction d'un hôtel de ville dans l'un des terrains du Marigot obtenu d'Hydro-Québec. Le développement domiciliaire de poursuit au nord et les propriétaires du secteur Canton Bélanger demandent à être intégré à Pont-Viau.

La rue Demers devient le boulevard de la Concorde et on ouvre la rue Terrasse Allaire pour honorer le cultivateur Joseph Allaire.

1957 : Georges Dalpé devient également le chef des pompiers assisté par Alphonse Auclair. Dalpé reçoit 12 $ par semaine pour répondre au téléphone en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville et de

transmettre les appels aux voitures de police. D.S. Aviation installe son atelier de réparation de moteurs d'avion et de moteurs diésel au 671, des Laurentides. La compagnie Tire Center qui opère au 53, des Laurentides devient le plus gros vendeur de pneus au Québec. En 1957, survient le tragique accident de véhicule qui coûte la vie à l'agent François Florent. Le 23 septembre 1957, vers 02 h 00, les agents Jean-Guy Carrière et François Florent prennent en chasse un camion qui circule à haute vitesse sur le boulevard des Laurentides en direction nord. Malheureusement, l'agent Carrière voit trop tard un véhicule qui quitte le stationnement d'un garage au Canton Bélanger et une violente collision s'ensuit. L'agent François Florent perd la vie et l'agent Carrière subit des blessures graves. Le policier décédé était âgé de 26 ans et demeurait au 398 de la rue Saint-André, à Pont-Viau. Il laissa dans le deuil son épouse enceinte de son troisième enfant ainsi que ses deux filles. Des funérailles civiques se sont déroulées à l'église Saint-Christophe. Par la suite, les procès verbaux mentionnent qu'une aide financière fut fournie à la veuve en attendant que la Commission des accidents du travail (créée en 1931) s'active.

François Florent

1958 : Au nord du boulevard de la Concorde débute le projet Forest Lawn avec 19 maisons à appartement à loyer modique. La rue Place Forest rappelle cet événement qui a entrainé la construction d'un petit centre d'achat et d'une école secondaire. La Commission scolaire de Pont-Viau déménagea alors l'école secondaire Saint-Jean de la rue Alexandre au boulevard de la Concorde. Sur la rue Alexandre, elle ouvre l'école primaire Raymond Labadie.

1959 : La Commission Croteau recommande la fusion des municipalités de la région de Montréal. Pour s'y opposer, Pont-Viau se joint aux autres municipalités de l'île Jésus pour créer la Corporation interurbaine de l'île Jésus. On assiste alors à la création du Service de Bien-Être-Social de l'île Jésus. Pont-Viau embauche comme policier Jean-Claude Dionne, Maurice Legault, Armand Gagnon et J.Y. Dubé et William Tremblay. On sait que ce dernier deviendra le chauffeur du maire Tétreault après son élection à la mairie de Laval, en 1965.

1960 : L'usine de filtration de l'eau atteint presque sa pleine capacité et Pont-Viau planifie un agrandissement. L'administration municipale se modernise et la syndicalisation des employés municipaux s'effectue. Voici l'échelle de salaire en 1960 :

taux horaire des policiers : agent, 1,50 $; sergent, 1,60 $; lieutenant, 1,70 $. Le chef Dalpé gagne 75 $ par semaine et 25 $ pour l'usage de son véhicule. Le taux horaire à la voirie est de 1,50 $ et le surintendant gagne 90 $ par semaine.

Jean Allaire est nommé juge de la cour municipale. La construction du nouvel hôtel de ville débute le 17 novembre 1960 sur un terrain du Marigot. Le projet d'ouvrir le boulevard de la Concorde entre Saint-Vincent-de-Paul et l'Abord-à-Plouffe est présenté. Bourget Construction demande à Pont-Viau de prolonger le système d'égout jusqu'au nord de Pont-Viau pour pouvoir construire un hôtel et un centre d'achat.

1961 : Arthur Gagnon est nommé contremaître de la voirie. Pont-Viau ouvre la rue Gianchetti nommée ainsi pour honorer un conseiller municipal. Un projet consiste à construire un garage municipal sur le terrain de l'usine de traitement de l'eau potable. Charles D'Argis est engagé comme détective à 87 $ par semaine.

1962 : Jarry Automobile s'installe sur le boulevard des Laurentides face au centre d'achat Pont-Viau. Rocco Gargano est engagé comme secrétaire au service de police. Sainte-Thérèse souhaite acheter le réservoir d'eau de la municipalité devenu inutile. Le projet avortera. Claude Quintal qui demeure au 16, Jubinville devient surintendant de la voirie. Alphonse Auclair devient son assistant et Arthur Gagnon, contremaître. La résolution 62-587 autorise le chef de police à engager une femme constable dont les services pourront être retenu si besoin il y a. Il s'agit probablement de la première manifestation officielle de l'embauche des femmes dans un service policier de l'île Jésus. À compter du 22 octobre 1962, les séances du conseil de ville se tiennent au 55, des Laurentides. On débaptise la 1ière Rue pour la renommer Henri-Dunant pour honorer le fondateur de la Croix-Rouge à l'occasion du 100e anniversaire de fondation de cet important organisme international.

1963 : Le 12 janvier 1963, une cérémonie d'inauguration du nouvel hôtel de ville a lieu. Le conseil municipal prend connaissance d'un projet de canaliser la rivière des Prairies en prévision de l'Expo 67. Montréal demande l'appui de Pont-Viau pour modifier le nom du pont Ahuntsic pour pont des Laurentides. L'appellation pont Viau résiste à quelques tentatives de changement de nom.

On propose aussi de changer le nom de la municipalité mais le projet est reporté compte tenu des discussions au sujet d'une éventuelle fusion. Laval-des-Rapides propose l'ouverture du boulevard Cartier.

Le maire Roger Provost rencontre Lucien Saulnier pour discuter du prolongement du métro de Montréal. Pont-Viau vend le réservoir d'eau de 104 000 gallons à Jean-Claude Beauchemin pour 1 $.

1964 : La résolution 64-73 confirme l'embauche de l'agent Claude Beaupré en mentionnant avec fierté que ce dernier s'était classé premier à l'examen de la Commission des services civils de Montréal. La ville d'Alfred, en Ontario, félicite Pont-Viau pour l'excellente performance des majorettes de Pont-Viau, fondée en 1962. Cette fanfare composée de jeunes filles s'est distinguée à plusieurs endroits au Québec et, à moins que je me trompe, devinrent les Chatelaines de Laval suite à la fusion de 1965. Le 2 septembre 1964, un mécanicien du garage L.F. Auto Electric met accidentellement le feu à une automobile. Les pompiers de Pont-Viau, sous les ordres du chef Claude Lacasse, arrivent sur les lieux et se mettent à arroser copieusement le brasier avec de l'eau, aggravant la situation compte tenu de la présence de gazoline. La manufacture de meubles Gauthier Manufacturing prend feu et malgré la demande répétée du propriétaire Robert Boisvert, le chef Lacasse refuse de faire venir les pompiers de Montréal et de Laval-des-Rapides. Le feu détruit tout les bâtiments et, douze ans plus tard, en 1976, le juge Prévost condamne Laval à payer 304 000 $ pour la grossière erreur du chef des pompiers. En 1964, Pont-Viau réorganisait son service des incendies et le sinistre de 1964 a certainement accéléré le processus. La résolution 64-394 initiait le projet de construire une caserne de pompier, l'achat d'un camion-pompe, d'un camion avec une échelle aérienne et un camion de secours. La construction de la caserne fut confiée à l'architecte Gilbert Moreau sur le terrain acheté de Napoléon Paquin, au sud de l'hôtel de ville. En attendant la construction de la nouvelle caserne, Pont-Viau loue un immeuble au 161, Saint-Hubert, propriété de Atlas Sterilized Wiping pour y loger la caserne de pompier. On embauche les pompiers : Jean-Pierre Dansereau, Marcel Boisjoly, Gilles Pilon, André Brunelle, Claude Bertrand, Gérard Lajoie, Michel Provost, Michel Taillefer, Yvon Giroux, Fernand Chartré, Jacques Dagenais. Pont-Viau loue de la compagnie Pierre Thibault, un camion muni d'une échelle aérienne Metz au coût de 400 $ par semaine. La résolution 64-427 accorde une augmentation de salaire à Arthur Gagnon à la condition qu'il obtienne un permis de conduire un véhicule. Jacques Boisjoly du 36, Cousineau, débute son emploi à la Centrale de traitement de l'eau.

Claude Lacasse

1965 : Achat d'un camion incendie Pierre Thibault au coût de 33 553 $ et embauche des pompiers permanents: Paul Gagnon, F. Robert, R. Brisebois, Jean-Paul Viau, G. Corbeil, G. Courchesne, Fernand Beaupré, F. Roch, R. Beauregard.

Pont-Viau était contre la fusion des quatorze municipalités de l'île Jésus. Toutefois, son maire, Jacques Tétreault sera appelé à diriger cette nouvelle ville car il en sera le premier maire élu.

Conclusion

Pont-Viau possède un vaste répertoire de petites histoires intéressantes. Pour les lecteurs intéressés, je vous invite à consulter le site Facebbok : « J'ai grandi à Pont-Viau, Laval et les environs » animés régulièrement par notre collègue Paul Gagnon.

Nouveau répertoire des membres de l'AERVL

L'année 2020 marque la transition du répertoire des membres de l'AERVL, passant du format papier au format électronique. Le point important est la sécurité de notre répertoire et des informations qu'il contient. Comme on n'y retrouve pas d'informations tels la date de naissance, les renseignements bancaires et autres - il est peu attractif, mais nous voulions quand même surveiller ce point.

Nous vous avions déjà parlé du projet et nous voici à sa finalité quant à son implantation graduelle au début de l'automne 2020, et ce, après avoir été testé par plusieurs membres au cours des derniers mois. Nous les remercions chaleureusement.

Lorsque le répertoire sera mis en ligne, vous recevrez une invitation par courriel ou par lettre pour ceux qui n'ont pas fourni d'adresse courriel. Cette invitation à vous connecter vous dirigera vers le répertoire et vous devrez demander un mot de passe. Vous pourrez l'enregistrer sur votre plateforme (cellulaire, tablette ou encore ordinateur).

Seulement ceux qui auront été invités pourront y accéder, car le profil doit être créé par l'association et nous allons le faire par vague pour pouvoir aider les gens en cas de problème. Cette nouvelle application est assez intuitive et facile d'utilisation. Au début, vous n'y retrouverez pas tout le monde, car les gens seront inscrits par vague. Tous les membres s'y retrouveront lorsque la dernière vague sera inscrite. Il est important d'aller le voir le plus rapidement pour personnaliser votre profil à votre goût.

Quelques détails sur le répertoire

Pour y accéder, vous irez sur le site Internet de l'association http://aervl.com/ et vous y trouverez un lien pour rejoindre le répertoire et de là vous devrez vous identifier (votre courriel est votre identifiant). Quant aux membres qui n'ont pas d'adresse courriel, nous vous enverrons par courrier votre identifiant qui sera composé de votre nom avec un chiffre.

Lorsque vous serez entré, aller sur votre profil, une icône (avatar) en haut à droite.
Vous verrez alors apparaître des choix :
Modifier mon profil, se déconnecter, profil, activités et paramètres. Allez sur votre Modifier mon profil vous verrez ce que nous avons inscrit.

Ces informations sont, pour l'association, des points intéressants pour connaître nos membres. Par contre, plusieurs peuvent être masqués. Comme vos informations sont confidentielles pour nous, nous ne les partagerons pas, elles seront masquées. Ces renseignements servent à vous identifier quand vous communiquez avec nous (numéro d'employé, service, adresse, téléphone, etc).

Le nom est essentiel si vous avez une adresse courriel, toutes les autres informations peuvent être masquées. Ceux qui n'ont pas fourni de courriel devront s'identifier par leur numéro de téléphone ou par leur adresse postale. Les informations que vous publierez seront celles qui permettront à vos anciens collègues de vous retrouver. Lorsque deux personnes partagent les mêmes noms et prénoms, des infos supplémentaires serviront à trouver la bonne personne.

Au début, toutes les informations sont visibles par les membres de l'association. Vous devrez aller sur le site internet pour cocher ce que vous désirez masquer. Nous ne pouvions faire autrement pour l'implantation, donc si vous voulez masquer certaines informations et rester plus discret, ce sera possible de le faire, chaque membre devra masquer ce qu'il veut garder privé.

Pour les membres, qui ont inscrit une adresse courriel (elle peut être masquée), un onglet apparaîtra aux gens sur votre profil. Cet onglet ouvrira une fenêtre de message envoyé par le site, donc votre adresse restera toujours cachée.

Pour les membres qui n'ont pas fourni d'adresse courriel, vous devrez afficher un numéro de téléphone et/ou une adresse civique au minimum et vous pourrez toujours en rajouter une adresse courriel plus tard. L'utilisation d'un appareil électronique (téléhone, tablette ou ordinateur) est requise pour consulter le répertoire, car il ne peut être téléchargé.

Après avoir fait vos choix de ce qui doit être affiché et après vérification des informations (s'il y a une erreur, vous ne pouvez corriger le nom, vous devrez communiquer avec nous pour vous aider), maintenant vous pouvez débuter la personnalisation.

Dans la section Profil, cliquez sur :
Profil /afficher pour visualiser ce que les membres voient de votre profil
Profil / modifier pour vérifier, corriger et choisir ce qui doit être affiché à tous les membres ou demeurer privé
Profil / ma photo pour télécharger votre photo ou un objet, animal, passe-temps, etc.

L'ajout de la section ***Activités*** est un plus pour le nouveau répertoire électronique. Dans cette section, les membres pourront rejoindre ou créer des groupes pour des activités, passe-temps, etc. et échanger entre eux. Les groupes peuvent être sur invitation, publics ou privés. Chaque activité sera administrée par un membre responsable de l'activité ou encore par un administrateur de l'association (AERVL). Amateurs de photos, de vin, de golf, de quilles, camping, etc., les groupes d'activités permettront l'envoi personnalisé ou encore de groupe de messages aux personnes inscrites desdits groupes. Dans cette section, vous serez à même de consulter votre liste personnelle d'activités, les invitations que vous aurez reçues ainsi que la liste complète de toutes les activités que vous pourrez rejoindre.

La section ***Paramètres*** permet la gestion de l'adresse courriel, du mot de passe et la liste de ce qui est visible sur votre profil.

Pour consulter le nouveau répertoire, il faut avoir accès à un appareil électronique, sinon vous pourrez communiquer avec l'association et on verra à vous trouver l'information. Pour les personnes qui n'ont pas accès à un appareil électronique, nous vous invitons à conserver votre dernier répertoire (papier) des membres, édition 2018.

Dorénavant, il sera de la responsabilité de chaque membre de maintenir ses informations à jour. Si vous avez des questions, vous pourrez toujours nous contacter. L'accès au nouveau répertoire permettra aux membres de l'AERVL de consulter et chercher les coordonnées d'un autre membre, ou encore de modifier son propre profil.

Ce nouvel outil voit le jour grâce à l'engagement de membres qui ont participé à son développement, à notre partenaire ***Les Complexes Yves Légaré*** et à ***l'agence Web Merci Thomas*** qui a réalisé cette application Web avec patience.

Le lien Internet du nouveau répertoire de l'AERVL sera disponible sur le site de l'association http://aervl.com/ dès qu'il sera mis en ligne, ainsi que toutes les informations (texte et images) qui vous guideront pour accéder au répertoire.

Michel Dalbec
Responsable du répertoire

ROYAL LEPAGE
MAÎTRE VENDEUR

ROYAL LEPAGE
HABITATIONS
Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome

Retraité du Service des incendies depuis mars 2017, Marc Normand a commencé sa carrière de pompier le 18 février 1985 à la caserne #1 (Pont-Viau). Après quelque temps à la caserne #9 (Vimont), il a passé la majorité de sa carrière (18 ans) à la caserne #2 (Chomedey). Par la suite, et pour les douze dernières années avant sa retraite, on le retrouve comme officier à la caserne #8 (Sainte-Rose), couronnant ainsi une carrière de 32 années au service de la population lavalloise.

Tout en étant pompier, en juillet 2004, il a débuté une carrière de courtier immobilier avec l'agence Royal LePage (la plus vieille bannière immobilière au Canada), auprès de laquelle il s'est démarqué en méritant la mention de « Maître vendeur » tous les ans depuis.

Maintenant, il souhaite offrir ses services à tous nos membres afin de les représenter dans une transaction future que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété (condominium).

Pour les membres de l'AERVL, Marc Normand est en mesure d'offrir un service personnalisé complet et attentif, et ce, en respectant les règles émises par le gouvernement.

On peut rejoindre Marc Normand par téléphone au (514) 591-1221 ou par courriel au marcnormand@royallepage.ca
www.maisonrivenord.ca www.royallepage.ca

Axion 50 plus

Carrefour socioculturel et sportif

Automne 2020

Tanné d'être dans maison?

Passe à l'Axion!

Les cours reprendront enfin!
Sachez que nous prenons toutes les mesures nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire en raison de la COVID-19.
Cours sur place en petits groupes.
Cours en ligne via Zoom

Abonnez-vous à notre Infolettre
Consultez notre site web,
Inscrivez-vous:
www.axion50plus.org

435 Boul. Curé-Labelle (Sud)
Chomedey, Laval (Québec) H7V 2S8
450-978-5555 poste 2

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'association des employés retraités de la ville de Laval, un programme très avantageux pour les assurances automobile et habitation.

- Obtenez **jusqu'à 20 % de rabais** sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Profitez d'une **réduction d'un maximum de 500 $** sur vos franchises d'assurances Automobile et Habitation*
- Accumulez des milles de **récompense AIR MILES**MD

De plus, en combinant vos assurances automobile et habitation, **GPL assurance** vous offre :

- Une protection de **15 000 $** pour les dégâts d'eau gratuitement
- **5 000 $** de frais juridiques

GPL
RISQUE ET ASSURANCE
Une entreprise **Gallagher**

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir une soumission.

* Certaines conditions s'appliquent.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

LYNE Mc NULTY
Conseillère / Service à la clientèle
lyne.mcnulty@tennis13.com
T 450 687-9913, poste 233

1013, autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913 | F 450 687-1763
tennis13.com

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon

Planificateur financier
Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

4210, rue Garand
Laval (Québec) H7L 5Z6

450 975-8583, poste 7229229
Télécopieur : 450 975-8591

desjardins.com/caissevilledelaval

richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR
Restaurant - Traiteur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com
www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics.

Tests sanguins
Holter
Urines
ECG
MAPA
+

Prélèvements/analyses en laboratoire privé

Rendez-vous rapide
Résultats rapides
Remboursé par les assurances

450.622.4556
514.370.8556

info@jmadiagnostics.com